

Le devoir de mémoire doit réunir

L'opposition juge le "rassemblement" du 11 novembre



Le devoir de mémoire doit réunir

Les cérémonies du 11 novembre peuvent avoir lieu mais ...

Nous avons reçu un message du secrétariat du maire daté du 2 novembre ci-après nous indiquant que le nombre de participants était limité à 6 personnes pour la commémoration du 11 Novembre en raison des mesures sanitaires en vigueur . En clair nous ne pouvions y participer (deux personnes pour la majorité, 0 pour l'opposition). Surpris nous avons interrogé les services de la Préfecture du Gers dont voici la réponse :

« Les cérémonies du 11 novembre peuvent avoir lieu mais, compte tenu du contexte à la fois sanitaire dégradé et du plan vigipirate, il est recommandé de restreindre au maximum le nombre de personnes conviées à cette cérémonie, hormis les conseillers municipaux.

Pour ce faire :

- pas de porte-drapeaux ;
- pas d'invitation au public.

Vous pouvez être au total plus de 6, mais nous vous incitons à utiliser les outils numériques afin de bien montrer à vos concitoyens que la cérémonie a bien (eu) lieu.

Exemple :

- photos de la cérémonie sur les réseaux sociaux de votre commune (Twitter, Facebook) ;
- possibilité de filmer la cérémonie : YouTube Live, puis mise en ligne en libre accès sur YouTube et Facebook de la cérémonie »

Nous avons alors adressé un message au maire

Nous lui avons demandé de revoir sa position Il a accepté que l'un de nous puisse y participer au vu du message ci-dessus qui en offrait à l'évidence la possibilité. Nous n'avons pas relancé les débats car si l'on s'en tient au texte plusieurs d'entre nous auraient même pu prétendre y prendre part. Dont acte. Nous retiendrons que nous avons pu y participer.

Nous ne pouvons que regretter ce genre de situation qui ne donne pas le meilleur visage de la démocratie et des valeurs républicaines, révélateur encore une fois d'un certain état d'esprit. S'il y a des sujets sur lesquels il devrait y avoir un consensus c'est bien ceux-là. Le devoir de mémoire doit réunir au-delà des idées de chacun. Être obligés de vérifier la réalité des consignes de l'État, de batailler pour participer à une cérémonie, c'est franchement navrant et désespérant. Même si les consignes avaient été une limitation à six personnes associer un membre de l'opposition aurait du se faire naturellement. Cette situation avait déjà malheureusement eu lieu pour la cérémonie du 8 Mai où l'opposition de l'époque avait du s'employer pour y participer, n'étant pas invitée dans un premier temps. Décidément, une habitude. Encore une fois dommage que les esprits ne s'élèvent pas quelque peu au moins pour ces circonstances où l'unité nationale devrait s'exprimer. D'autant que nous avons tous dans nos familles des arrières grands-parents, des grands-parents qui ont participé à ces combats meurtriers.